



Critères de certification

TABLE DES MATIÈRES

| | PAGE |
|--|-------------|
| Les qualités personnelles | 3 |
| Les compétences en communication et en résolution de problèmes | 5 |
| Les compétences linguistiques | 7 |
| Le sens de l'observation et la documentation du développement de l'enfant..... | 9 |
| La création d'un environnement assurant la sécurité psychologique..... | 11 |
| La sécurité de l'enfant..... | 12 |
| La santé et l'hygiène infantiles..... | 14 |
| Les routines et les transitions du programme | 16 |
| La conception et la mise en œuvre des activités de groupe | 18 |
| La conception et l'entretien de l'environnement physique | 20 |
| Faciliter le jeu des enfants | 22 |
| Faciliter l'expression créatrice des enfants..... | 24 |
| Le curriculum et le milieu d'apprentissage..... | 26 |
| L'ingéniosité..... | 31 |
| Documenter le programme | 33 |

Les qualités personnelles

Outre la formation pertinente et l'expérience acquise dans le domaine, l'éducateur/éducatrice de la petite enfance doit aussi posséder des qualités personnelles lui permettant de répondre aux besoins des enfants.

Ces qualités veillent à ce que les enfants soient bien soutenus et que l'éducateur/éducatrice puisse établir un climat de confiance chez les enfants ainsi que de bonnes relations avec les parents et les pairs.

- **Veille à ce que les enfants soient soutenus convenablement.**
- **Établit un climat de confiance chez les enfants.**
- **Établit de bonnes relations avec les parents.**
- **Établit de bonnes relations avec les pairs.**

| Critères : qualités personnelles | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|---|--|
| 1) Une attitude chaleureuse et attentionnée a) Il/elle fait preuve de sensibilité et d'empathie pour les autres. b) Il/elle est chaleureux(se) et amical(e) envers les enfants, les pairs et les parents, les traitant avec respect. Il y a un climat de confiance. c) Il/elle fait montre de patience, d'ouverture et de tolérance. | |
| 2) Un comportement professionnel et éthique a) Il/elle respecte la confidentialité, le cas échéant. b) Il/elle fait preuve d'un jugement sûr et de tact. c) Il/elle démontre un intérêt soutenu dans le perfectionnement professionnel. d) Il/elle exprime ses objectifs et aura élaboré un plan pour les atteindre. Il/elle réfléchit sur son approche et évalue son progrès. e) Il/elle est sûr(e) de soi et fiable. | |
| 3) Une bonne santé a) Il/elle encourage un mode de vie sain et en est un exemple à suivre. b) Il/elle démontre de la stabilité émotionnelle. c) Il/elle a de l'énergie. d) Il/elle soigne son apparence, a une bonne hygiène personnelle et du savoir-vivre. | |



| Critères : qualités personnelles (suite) | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions). |
|---|--|
| <p>4) La communication avec les pairs</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Il/elle coopère avec ses collègues, les membres de l'équipe et/ou le directeur. b) Il/elle communique les problèmes et démontre ses compétences en résolution de problèmes. c) Il/elle discute posément des différends. d) Il/elle partage les responsabilités et écoute les opinions des autres. | |
| <p>5) La communication avec les parents</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Il/elle entretient des relations avec les parents (en les aidant à participer au programme, en organisant des soirées pour parents et par le biais des conversations quotidiennes). b) Il/elle prend en considération et compose avec la diversité. c) Il/elle sert d'intermédiaire entre les parents, les services sociaux et les ressources communautaires. d) Il/elle aide les parents lors du passage de leur enfant à l'école ou dans un programme axé sur les besoins particuliers. | |

Les compétences en communication et en résolution de problèmes

L'éducateur/éducatrice de la petite enfance démontre sa capacité à bien écouter les enfants, saisissant à la fois les indices verbaux et le langage corporel. Il/elle donne de la rétroaction verbale selon sa compréhension des intentions et des sentiments de l'enfant.

L'éducateur/éducatrice de la petite enfance sait aider les enfants à s'exprimer et à résoudre des problèmes en offrant des suggestions, des choix raisonnables et des solutions. Au fil du temps, les enfants acquièrent les compétences de base en trouvant leurs propres solutions aux problèmes. Par exemple, une stratégie efficace pour résoudre les problèmes est de réorganiser l'environnement afin qu'il soit moins susceptible de provoquer des comportements indésirables.

- **A la capacité d'écoute attentive.**
- **Donne de la rétroaction verbale.**
- **Souligne les comportements positifs.**
- **Établit des directives claires et simples.**
- **Met l'accent sur la résolution des problèmes.**

L'enseignant(e) met l'accent sur les comportements positifs plutôt que sur les comportements négatifs. Il/elle est toujours à la recherche des méthodes à renforcer les points forts et à encourager un comportement sociable.

Bien que les enfants soient au courant des attentes quant à leur comportement, on garde ces directives claires et simples et elles sont suivies de façon constante mais avec souplesse. L'enseignant(e) tient compte des tolérances individuelles à la frustration et de la maturité affective de chaque enfant. Il/elle met l'accent sur la résolution des problèmes dans le meilleur intérêt de tous plutôt que sur l'adhésion aveugle aux règles.

| Critères : la communication et la résolution des problèmes | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|--|--|
| 1) Il/elle est à l'écoute des sentiments de l'enfant et du message sous-jacent qu'il communique. Il/elle ne tire pas de conclusions hâtives sur les sentiments et les messages sous-jacents et il/elle prend le temps de comprendre le langage corporel et les expressions faciales (l'écoute active). | |
| 2) Il/elle aide les enfants à exprimer leurs sentiments de manière positive. | |
| 3) Il/elle se concentre sur les comportements positifs de l'enfant, mettant l'accent sur ce qu'il fait de bien ou sur ce qui est d'un intérêt légitime. | |

| Critères : la communication et la résolution des problèmes (suite) | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|---|--|
| 4) Il/elle s'abstient de toute forme de discipline négative. | |
| 5) Il/elle encourage l'enfant à résoudre les problèmes de façon constructive, soit : a) en exprimant ses propres besoins et sentiments; b) en cherchant des solutions de rechange; c) en étant à l'écoute des besoins et sentiments des autres; d) en réorganisant l'environnement. | |
| 6) Il/elle fait une bonne distinction entre les moments où il est nécessaire d'intervenir pour aider à la résolution des problèmes et ceux où il/elle devrait s'en abstenir. | |
| 7) Il/elle donne aux enfants des lignes directrices de comportement claires et raisonnables et qui seront suivies de façon constante mais avec souplesse. L'accent devrait être mis sur les conséquences naturelles. | |

Les compétences linguistiques

L'éducateur/éducatrice de la petite enfance s'intéresse à ce que dit l'enfant et cherche à clarifier et à développer le langage chez l'enfant de manière naturelle et dans le cadre des conversations informelles. Il/elle encourage les enfants à s'écouter et à se parler lorsqu'ils jouent et travaillent ensemble afin qu'ils apprennent à se respecter mutuellement en tant que sources précieuses d'idées.

- S'intéresse à, clarifie et aide au développement du langage chez les enfants.
- Est respectueux(se) et évite les stéréotypes.
- Utilise la langue correctement.
- S'exprime de manière claire et simple afin de soutenir le développement du langage chez les enfants.

De plus, l'éducateur/éducatrice de la petite enfance sait poser des questions pour lesquelles il y a souvent plus d'une réponse possible, ce qui amène les enfants à raisonner. De telles réponses favorisent le développement de la capacité à exprimer les idées et les sentiments.

La communication devrait être respectueuse de l'individu et, par conséquent, les stéréotypes culturels et sexuels devraient être évités. Les enseignant(e)s devraient également apprendre quelques phrases importantes dans la langue des enfants non anglophones pour que ces derniers ressentent une appréciation de leur langue maternelle.

Au centre de la petite enfance, l'enseignant(e) devrait utiliser une langue correcte à l'oral, ce qui démontre l'importance rattachée aux coutumes, aux styles de vie ainsi qu'à l'environnement de la région. Il/elle devrait s'abstenir de corriger ouvertement le parler des enfants, car cela pourrait leur causer de l'anxiété.

Les explications devraient être claires et simples. L'éducateur/éducatrice de la petite enfance ne doit pas oublier que le rôle principal d'un(e) enseignant(e) est d'appuyer le langage des enfants en les encourageant à décrire ce qu'ils font plutôt qu'en écoutant les explications de ce que fait l'enseignant(e).

| Critères : les compétences linguistiques | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|--|--|
| 1) Sa façon de communiquer est agréable et respectueuse et il/elle prend le temps de parler naturellement avec les enfants de leurs idées et intérêts. | |
| 2) Il/elle encourage le raisonnement et les aptitudes verbales des enfants en posant des questions ouvertes et en faisant des commentaires montrant son intérêt. | |

| Critères : Les compétences linguistiques (suite) | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|---|--|
| 3) Il/elle donne des explications claires et brèves. | |
| 4) Il/elle parle clairement et utilise une grammaire appropriée, mais n'interrompt pas l'enfant pour corriger sa grammaire. | |
| 5) Il/elle soutient un environnement linguistique riche en encourageant les enfants à : a) inventer des rimes et des chansons; b) décrire leurs expériences et activités; c) interagir avec des marionnettes; d) raconter des histoires et « lire » des livres. | |
| 6) Il/elle apprend et utilise des mots et des expressions importantes de la langue des élèves non anglophones. | |
| 7) Il/elle peut utiliser le langage des signes pour communiquer avec des enfants qui ne parlent pas. | |

Le sens de l'observation et la documentation du développement de l'enfant

La capacité à observer l'activité, la langue et les interactions des enfants est importante et peut être un outil précieux : non seulement sert-elle à évaluer le stade de développement de l'enfant, mais elle est aussi une ressource très utile dans la planification des programmes appropriés. Les enseignant(e)s doivent affiner cette compétence et, ce faisant, ils/elles apprennent davantage des enfants de leur groupe et, en général, au sujet du développement de l'enfant.

- **Observe attentivement.**
- **Documente soigneusement.**
- **Décrit bien le comportement.**
- **Ne porte pas de jugement.**

Le fait d'observer et de documenter soigneusement (en décrivant le comportement, les activités et les mots sans porter de jugement) permet aux enseignant(e)s de prendre des mesures appropriées. En voici quelques exemples : téléphoner aux parents d'un enfant malade, fournir des matériaux mettant à profit les intérêts et les idées des enfants, orienter les enfants ayant des besoins particuliers vers des organismes externes et élaborer un curriculum adapté qui aide l'apprentissage progressif et le développement des idées des enfants (l'approche d'échafaudage).

| Critères : le sens de l'observation et la documentation du développement de l'enfant | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|--|--|
| 1) Il/elle observe et évalue le bien-être physique de l'enfant (p. ex., la nourriture consommée, la fréquence d'élimination, la tonalité affective, les signes de mauvaise santé) et intervient de manière appropriée. | |
| 2) Il/elle observe et note systématiquement les actions, le langage, les interactions et les intérêts particuliers des enfants. Les dossiers pourraient comprendre : a) des observations anecdotiques; b) un échantillon des travaux réalisés par les enfants; c) des dossiers sur les étapes de développement. | |
| 3) Il/elle fait appel à ces dossiers dans la planification des activités et laisse le matériel à la disposition des enfants. | |

| | |
|---|--|
| | |
| 4) Il/elle est sensibilisé(e) aux signes indiquant qu'un enfant a besoin d'aide professionnelle, surtout en ce qui concerne des problèmes physiques, de développement, de la parole et/ou des problèmes affectifs. Il/elle s'assure d'orienter l'enfant vers les services appropriés. | |

La création d'un environnement assurant la sécurité psychologique

L'éducateur/éducatrice de la petite enfance fournit aux enfants un environnement qui contribue à leur bien-être émotionnel.

- Offre aux enfants un cadre affectif rassurant.
- Établit un climat de confiance.
- Respecte ses engagements.
- Offre un réconfort physique.

| Critères : la création d'un environnement assurant la sécurité psychologique | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|--|--|
| 1) Il/elle soutient les activités initiées par l'enfant. | |
| 2) Il/elle offre un cadre affectif rassurant qui permet aux enfants d'explorer leur environnement social et physique. | |
| 3) Il/elle reconnaît que les enfants puissent ressentir du stress au centre, comme par exemple l'angoisse de séparation. | |
| 4) Il/elle reconnaît et pressent les symptômes de stress émotionnel chez l'enfant. | |
| 5) Il/elle crée un climat de confiance en respectant ses engagements. | |
| 6) Il/elle fournit à l'enfant un réconfort physique lorsque ce dernier le désire. | |

La sécurité de l'enfant

L'éducateur/éducatrice de la petite enfance démontre la capacité d'organiser un environnement sécuritaire et adapté au niveau de développement des enfants (à « l'épreuve » des enfants). Cela comprend les locaux intérieurs utilisés par les enfants et les endroits à l'extérieur tels que les terrains de jeux.

- Entretien un environnement exempt de dangers.
- Fournit des matériaux et de l'équipement adaptés au niveau de développement des enfants.
- Est conscient(e) de l'emplacement des enfants, que ce soit dans la salle de classe ou à l'extérieur.

| Critères : la sécurité de l'enfant | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|---|---|
| 1) Les adultes surveillent constamment les enfants conformément au ratio éducateur-enfant établi par le Ministère de l'éducation et du développement de la petite enfance, <i>The Early Years Branch</i> . Il/elle démontre qu'il/elle sait où se trouvent les enfants et il/elle surveille constamment leurs activités. | |
| 2) Il/elle est capable de travailler avec un seul enfant ou un petit groupe d'enfants tout en surveillant l'ensemble des enfants. | |
| 3) Il/elle aide à entretenir les locaux, le terrain de jeu, et il/elle maintient l'équipement en bon état (p. ex. en plantant des clous saillants). | |
| 4) Il/elle s'assure que l'environnement est à l'épreuve des enfants et donc adapté à leur niveau de développement. Voyez les exemples ci-dessous : a) il/elle s'assure que les jouets pour bébés ne peuvent pas être avalés. b) il/elle entrepose les matériaux disponibles à la portée des enfants. c) il/elle s'assure que le plancher des coins très fréquentés est assez bien dégagé. d) il/elle entrepose les matériaux potentiellement dangereux hors de la portée et de la vue des | |

| | |
|----------|--|
| enfants. | |
|----------|--|

| Critères : la sécurité de l'enfant (suite) | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|---|--|
| <p>5) Lorsque le groupe est à l'intérieur, il/elle s'assure que l'équipement sportif est bien monté avec des tatamis pour amortir un impact en cas de chute. Lorsque le groupe est à l'extérieur, il/elle s'assure qu'il y a une surface anti-chocs en-dessous des appareils de jeu pour amortir les chutes. L'équipement doit être bien ancré.</p> | |
| <p>6) Il/elle surveille étroitement les matériaux potentiellement dangereux lorsque les enfants les utilisent (p. ex., couteaux tranchants, poêles électriques, etc.).</p> | |

La santé et l'hygiène infantiles

L'éducateur/éducatrice de la petite enfance se doit d'être un modèle à suivre en matière de santé et d'hygiène. Il/elle reconnaît les symptômes d'une maladie physique et du stress émotionnel et peut s'occuper des affectations mineures. Il/elle apporte réconfort et procure un environnement calme à l'enfant malade (dans une pièce à part, si possible) et utilise un jugement sûr pour déterminer s'il/elle devrait en aviser les parents et/ou des professionnels de la santé.

Il/elle connaît les règles à suivre en matière de santé telles que se laver les mains avant de préparer la nourriture et après le passage aux toilettes, ou comment habiller les enfants convenablement pour les activités de plein air. L'éclairage et la ventilation sont à des niveaux convenant à de jeunes enfants.

- **Connaît des maladies et des facteurs de stress.**
- **A un jugement sûr pour déterminer s'il/elle devrait en aviser les parents.**
- **Se lave fréquemment les mains et aux moments appropriés.**
- **Est un modèle exemplaire en matière de santé et d'hygiène.**

| Critères : la santé et l'hygiène infantiles | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|--|--|
| <p>1) L'habillement</p> <p>a) Il/elle s'assure que les enfants soient habillés convenablement pour des jeux actifs à l'intérieur et à l'extérieur.</p> <p>b) Il/elle met en place des directives afin de s'assurer que les parents fournissent des vêtements supplémentaires.</p> <p>c) Il/elle protège bien les enfants contre le soleil.</p> | |
| <p>2) Au fur et à mesure que les enfants se servent des locaux, le personnel et les enfants s'efforcent de garder les lieux raisonnablement propres.</p> | |
| <p>3) Il/elle s'assure que les endroits pour faire sa toilette et changer les couches soient sanitaires. On jette les couches souillées ou on les garde pour le lavage dans un récipient fermé et hors de la portée des enfants. La housse de la table à langer est désinfectée ou jetée après chaque utilisation. Les toilettes sont désinfectées quotidiennement. Un lavabo avec de l'eau courante chaude et froide se trouve tout près des toilettes et de la table à langer.</p> | |

| Critères : La santé et l'hygiène infantiles (suite) | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|--|--|
| 4) Il/elle se lave les mains avec de l'eau et du savon avant de nourrir les enfants, de préparer ou servir les aliments, après avoir changé les couches, après avoir aidé les enfants à aller aux toilettes ou les avoir aidés à se moucher. | |
| 5) Des toilettes, de l'eau potable et des lavabos sont à la portée des enfants. | |
| 6) Du savon et des serviettes jetables sont fournis. Les enfants se lavent les mains après leur passage aux toilettes et avant de manger. | |
| 7) Les espaces utilisés par les enfants sont bien éclairés, bien ventilés et la température y est confortable. | |
| 8) On lave la literie individuelle une fois par semaine et elle n'est utilisée que par un enfant entre les lavages. Les lits de bébés, les lits d'enfants et les tapis sont lavés s'ils sont salis. | |
| 9) Il/elle peut reconnaître les symptômes des maladies infantiles contagieuses courantes. | |
| 10) Il/elle utilise un jugement sûr pour déterminer si les parents et/ou les professionnels de la santé devraient être avisés en cas de maladie ou blessure. | |
| 11) Il/elle reconforte et offre un endroit calme à l'enfant malade. | |
| 12) Il/elle est informé(e) des allergies de chaque enfant et sait comment les gérer. | |
| 13) Il/elle démontre sa connaissance des pratiques sanitaires appropriées et il/elle encourage les enfants à avoir une alimentation saine. | |



Les routines et les transitions du programme

Les routines comprennent tous les aspects répétitifs du programme, tels les arrivées et les départs, manger, faire la sieste et faire la toilette. Les transitions consistent à passer d'une activité à l'autre. Quelques-uns des signes indiquant la compétence à les gérer sont les suivants :

- les routines sont bien organisées de façon à ce que les enfants n'attendent pas excessivement entre les activités ni à l'avance des transitions;
- une variété de techniques sont employées pour que les enfants ne se sentent pas envahis, surchauffés, trop fatigués ou surexcités;
- la tonalité affective de l'adulte demeure positive et calme et il donne des directives claires aux enfants;
- les procédures sont constantes et souples pour que l'enfant ne soit pas pressé;
- concernant l'utilisation du temps, un équilibre est maintenu entre l'activité et le repos, les activités individuelles et les activités de groupe, la routine et la spontanéité;
- le programme quotidien comprend de longues périodes d'activités initiées par les enfants de même qu'une ou deux activités de groupe. On s'assure que le programme ne soit pas trop fragmenté.

- Des routines bien organisées
- Des transitions en douceur
- Une tonalité affective positive
- Des directives claires
- Des procédures constantes et souples

| Critères : les routines et les transitions du programme | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|---|---|
| 1) La routine et les ressources a) La routine est assez constante afin que les enfants sachent à quoi s'attendre. b) L'éducateur/éducatrice organise une variété d'activités et échange régulièrement les matériaux et jouets pour permettre à tous les enfants de trouver des choses stimulantes à faire, évitant ainsi les ennuis ou les frustrations inutiles. | |
| 2) Il/elle organise la routine quotidienne avec un nombre minimal de transitions pour permettre une journée fluide. Par exemple : a) en évitant les temps d'attente; b) en réduisant la réglementation excessive; c) des périodes suffisantes de jeu libre; d) quelques périodes organisées d'activités en groupe. | |

| Critères : les routines et les transitions du programme (suite) | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|--|--|
| <p>3) Les transitions sont fluides, sans précipitation et, de plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les enfants sont avisés à l'avance; b) la prochaine activité suscite l'intérêt; c) on capte l'attention des enfants qui attendent en utilisant des jeux de doigts, des chansons, des jeux, etc. | |
| <p>4) Il y a des routines pour faire la toilette, manger et s'habiller. L'habillement et le dodo sont gérés calmement et de façon individuelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Les routines permettent d'avoir une interaction individuelle avec les enfants. b) L'autonomie est encouragée mais n'est pas forcée. c) Les routines sont adaptées aux besoins et aux rythmes des enfants. | |
| <p>5) Le rangement n'est pas précipité, mais encouragé en tant que période importante pour les enfants d'aider à organiser leur environnement. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) ranger les blocs et autres matériaux; b) nettoyer la surface de travail; c) balayer le plancher. | |
| <p>6) Il/elle fait preuve de souplesse en modifiant la routine afin de répondre aux besoins et intérêts spontanés des enfants.</p> | |
| <p>7) Le programme n'est pas précipité ni excessivement fragmenté.</p> | |



La conception et la mise en œuvre des activités de groupe

Ceci comprend les activités pour des petits groupes de trois ou quatre enfants et les activités pour les groupes plus grands, le cas échéant (p. ex. de dix à douze enfants).

L'éducateur/éducatrice de la petite enfance choisit des activités qui sont adaptées aux niveaux de développement des enfants et s'assure qu'ils y participent par intérêt.

- Choisit des activités adaptées aux stades de développement.
- Soutient les efforts des enfants à s'intégrer au groupe.

Il/elle soutient les efforts des enfants à s'intégrer au groupe et fait preuve d'un jugement sûr en choisissant les activités, en déterminant la durée des périodes en groupe et en permettant aux enfants d'y participer.

(Des problèmes possibles pourraient comprendre du matériel choisi qui est trop didactique pour les jeunes enfants, des matériaux qui ne laissent rien faire aux enfants ou qui ne les font pas raisonner ou encore trop d'encadrement des dynamiques de groupe.)

| Critères : la conception et la mise en œuvre des activités de groupe | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|---|--|
| 1) Il/elle choisit et présente des activités qui sont adaptées au niveau de développement d'un petit groupe d'enfants (3 à 4). Il/elle fournit à chaque enfant des matériaux à manipuler, ce qui leur donne des choix au lieu de leur faire suivre un format précis (p. ex. éviter qu'un nombre déterminé de morceaux soient collés ensemble pour réaliser un produit). | |
| 2) Il/elle choisit et offre des activités qui sont adaptées au niveau de développement des grands groupes d'enfants (10 à 12), à l'exception des nourrissons pour qui cela ne convient pas. Les activités encouragent les actions et la participation au lieu des activités consistant à simplement s'asseoir et écouter. | |
| 3) Il/elle soutient les efforts des enfants à s'intégrer au groupe en les encourageant à partager leurs idées et à s'écouter les uns les autres. | |

| Critères : la conception et la mise en œuvre des activités de groupe (suite) | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|--|--|
| 4) Il/elle donne des directives claires et simples avant de commencer une activité. Il/elle fait preuve d'un jugement sûr. Il/elle sait quand conclure une activité. Tous les membres du groupe ne doivent pas nécessairement terminer l'activité en même temps. | |
| 5) Il/elle démontre un jugement sûr lorsqu'il/elle décide de ne pas permettre aux enfants de participer. | |
| 6) Il/elle aide à la fois les enfants timides et assurés à participer au groupe. | |
| 7) Il/elle évite de trop diriger le groupe : l'enseignant(e) ne prend pas toutes les décisions et n'est pas le(la) seul(e) à prendre la parole. Si possible, les enfants participent aux discussions et à la prise de décisions. | |
| 8) Il/elle respecte les coutumes et la culture de chaque enfant. Il/elle fournit plusieurs livres d'images, des poupées, jouets et matériaux divers, non sexistes et non stéréotypés. Une variété d'âges, de cultures, d'ethnies, de religions et de talents sont représentés. | |

La conception et l'entretien de l'environnement physique

Ces domaines sont importants et l'éducateur/éducatrice de la petite enfance devrait participer à chacun d'entre eux. Les domaines comprennent l'entretien de l'environnement, la conception et la mise en œuvre de nouveaux éléments et l'organisation.

- L'entretien : l'environnement est assez ordonné, mais il ne doit pas être si ordonné qu'il réprime l'activité naturelle des enfants. C'est attrayant et confortable et les enfants aident à veiller à sa propreté et à maintenir l'ordre. Par exemple, ils pourraient aider à nettoyer (nettoyer les étagères ou les jouets, notifier un adulte en cas de jouets manquants ou cassés).
- La conception : l'éducateur/éducatrice de la petite enfance conçoit et met en place, ou bien trouve parmi une variété de ressources, des activités individuelles pour répondre aux besoins particuliers de chaque enfant.
- La réorganisation : l'éducateur/éducatrice de la petite enfance aide à réorganiser les espaces dans le centre ou à changer les routines lorsque l'équipe décide que des modifications seraient bénéfiques.

- L'environnement est propre, attrayant et confortable.
- Les enfants aident à l'entretien de l'environnement.
- L'environnement est adapté aux besoins individuels des enfants.
- Organise les espaces et les routines de façon efficace.

| Critères : la conception et l'entretien de l'environnement physique | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|--|---|
| 1) On organise l'environnement pour faciliter les jeux et pour promouvoir l'indépendance. <ul style="list-style-type: none"> a) Les enfants peuvent se déplacer d'un coin à l'autre sans déranger les autres activités. b) Les lieux calmes sont aussi éloignés que possible des lieux bruyants et actifs. c) Les enfants peuvent facilement accéder au matériel tels que les jouets, les fournitures artistiques et les produits de nettoyage. d) Le matériel est rangé de façon attrayante. e) Il y a des étiquettes pour faciliter le rangement. | |
| 2) L'espace comporte une variété d'activités; les centres sont adaptés aux besoins de développement. <ul style="list-style-type: none"> a) Les enfants d'âge préscolaire et d'âge scolaire : assemblage de blocs, art dramatique, arts plastiques, sciences, eau, construction, casse-têtes, coins de lecture, etc. b) Les nourrissons : des espaces propres pour ramper et un coin sécuritaire pour le jeu. | |

| Critères : la conception et l'entretien de l'environnement physique (suite) | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|---|--|
| 3) L'environnement a) L'environnement est organisé de façon à encourager la coopération. b) L'environnement est organisé de façon à promouvoir l'intégration. | |
| 4) Il/elle connaît des façons de réorganiser l'environnement pour améliorer les interactions entre les enfants ou pour prévenir des problèmes (p. ex., mettre les blocs près du coin des activités ménagères pour promouvoir le prolongement des jeux, s'assurer que les produits de ménage soient près de l'espace de bricolage). | |
| 5) Il/elle fournit une quantité suffisante de matériaux afin d'éviter des problèmes de partage et d'attente. | |
| 6) Avec l'aide des enfants, il/elle s'assure que l'environnement soit bien entretenu et attrayant. a) On monte et affiche les dessins de façon attrayante. b) Des objets intéressants sont exposés pour être examinés. c) Les livres et les jouets sont maintenus en bon état. d) On utilise des tissus drapés et/ou rembourrés pour reconforter ou réduire le bruit. | |
| 7) Il/elle procure de nouveaux espaces pour soutenir les intérêts des enfants ou améliorer les programmes actuels (p. ex. créer un restaurant lors des jeux d'art dramatique). | |
| 8) Il/elle offre une variété d'activités de plein air qui sont adaptées aux conditions climatiques et aux intérêts des enfants. On utilise les matériaux de l'intérieur en plein air lorsqu'approprié (p. ex., le bricolage, l'équipement d'art dramatique, l'entretien ménager et les activités scientifiques). | |

Faciliter le jeu des enfants

Pendant la petite enfance, alors que l'on apprend de façon inconsciente, le jeu est l'activité principale grâce à laquelle l'enfant s'initie au monde.

Ainsi, l'éducateur/éducatrice de la petite enfance s'assure qu'une variété de matériaux de jeux (y compris des matériaux trouvés dans la nature et les pièces détachées) soient disponibles aux enfants en tout temps et qu'ils soient bien organisés pour encourager les enfants à les utiliser et à les ranger. L'éducateur/éducatrice de la petite enfance utilise une large gamme de techniques pour soutenir le jeu des enfants et pour les aider à en profiter davantage. Quelques techniques pour encourager les jeux sont les suivantes :

- observer et documenter les intérêts des enfants;
- poser des questions et donner des suggestions pour encourager de nouvelles idées;
- jouer avec les enfants en endossant un rôle convenable;
- fournir des accessoires supplémentaires au besoin;
- encourager les enfants à nettoyer après le jeu;
- éviter de s'ingérer inutilement dans les jeux ou d'essayer de les diriger;
- l'éducateur/éducatrice de la petite enfance accorde beaucoup de temps aux enfants pour jouer sans interruption et restructure périodiquement le jeu pour offrir d'autres possibilités (par exemple, le « magasin » se fait transformer en « avion »).

- **Observe et documente les intérêts des enfants, dont les matériaux naturels et les pièces détachées.**
- **Fournit une variété de matériaux pour le jeu.**
- **Le matériel est à la portée des enfants.**
- **Le matériel est bien rangé.**
- **Utilise une large gamme de techniques pour prolonger le jeu des enfants et pour les aider à en profiter davantage.**

| Critères : faciliter le jeu des enfants | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|--|--|
| 1) Il/elle établit un environnement pour faciliter le jeu des enfants. a) Il/elle observe les enfants et remarque leurs intérêts. b) Il/elle fournit un espace suffisant. c) Il/elle accorde un temps suffisant. d) Il/elle fournit une variété de matériaux adaptés à l'âge des enfants, dont des matériaux naturels et des pièces détachées. | |
| 2) Il/elle s'assure que tous les espaces de jeux demeurent accessibles pendant le jeu/l'activité initié(e) par les enfants. | |

| Critères : faciliter le jeu des enfants (suite) | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|--|--|
| 3) Il/elle emploie la conversation pour prolonger et soutenir le jeu des enfants. Il/elle pose des questions, émet des commentaires et suggère de nouvelles idées. | |
| 4) Au besoin, il/elle joue avec les enfants, acceptant d'endosser des rôles convenables, mais sans diriger le jeu. | |
| 5) Il/elle offre des accessoires supplémentaires au besoin et permet aux enfants d'apporter des accessoires des autres coins de jeu. | |
| 6) Il/elle prolonge ou réoriente les jeux discrètement quand les enfants n'ont plus d'idées. | |
| 7) Il/elle sait créer une atmosphère qui décourage les stéréotypes sexuels. Il/elle s'assure que les deux sexes ont des chances égales d'utiliser les matériaux de jeu et il/elle fournit des matériaux qui sont utilisés traditionnellement par les deux sexes (p. ex., des vêtements et des outils quand on joue aux déguisements ou encore des poupées et des jouets en peluche avec des blocs). | |
| 8) Il/elle est sensibilisé(e) à et respecte la diversité de plusieurs façons : a) il/elle respecte les coutumes et la culture de chaque enfant dont il/elle s'occupe; b) il/elle fournit du matériel (livres, images, cassettes, jeux, matériaux pour l'art dramatique, poupées, figurines, marionnettes, musique, vidéos, etc.) qui montre une grande diversité d'ethnies, de cultures, d'âges, de talents et de genres dans des rôles non stéréotypés. | |



Faciliter l'expression créatrice des enfants

Être créatif, c'est proposer de nouvelles choses, générer une nouvelle idée, un nouveau jouet, du nouveau matériel et/ou convertir des matériaux.

L'expression créatrice est très gratifiante et agréable.

L'éducateur/éducatrice de la petite enfance fournit des matériaux d'art, de musique et de jeu au cours de la journée et appuie les efforts des enfants à continuer ces activités et à nettoyer par la suite. L'éducateur/éducatrice de la petite enfance soutient les efforts des enfants à générer leurs propres idées et à utiliser les matériaux à leur façon au lieu de forcer les enfants à reproduire les idées de l'enseignant(e). On accorde suffisamment de temps à ces activités (parfois plus d'une heure) et il y a la possibilité de répéter ces expériences à maintes reprises. Pour les jeunes enfants, le processus est captivant, le résultat est sans importance : ce n'est que de façon graduelle que les enfants commencent à apprécier le résultat.

L'éducateur/éducatrice de la petite enfance apprécie l'expression créatrice des enfants et la soutient par les discussions, en affichant les œuvres et par l'organisation méticuleuse de cet environnement. Des problèmes dans ce domaine peuvent comprendre l'utilisation étendue des photos ou des dessins tracés à la main pour colorier, les modèles à copier, les activités dans des cahiers d'exercices ou d'autres bricolages stéréotypés qui empêchent les enfants à poursuivre leurs propres idées.

- Soutient les enfants dans leur façon unique de s'exprimer.
- Souligne la démarche au lieu du résultat.
- Apprécie l'expression créatrice des enfants.
- Encourage les enfants à utiliser les matériaux à leur façon.

| Critères : faciliter l'expression créatrice des enfants | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|---|--|
| 1) L'art, la musique et les matériaux d'art dramatique, d'écriture et de dessin sont accessibles aux enfants pendant les périodes de jeu libre et les activités de groupe. | |
| 2) Il/elle aide les enfants à entretenir ces matériaux en les préparant et les nettoyant à l'aide des enfants, par exemple en fabriquant la pâte à modeler et la peinture au doigt, en nettoyant les chevalets. | |
| 3) Il/elle encourage les enfants à utiliser les matériaux à leur propre façon tout en leur procurant une variété de techniques et de matériaux avec lesquels ils peuvent expérimenter. | |

| Critères : faciliter l'expression créatrice des enfants (suite) | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|---|--|
| 4) Il/elle accorde suffisamment de temps pour examiner les matériaux et pour y retourner par la suite. Il/elle garde les œuvres que les enfants valorisent. | |
| 5) Il/elle laisse les enfants décider de ce qu'ils veulent faire avec leurs œuvres : les exposer, les apporter à la maison, en disposer comme bon leur semble. | |
| 6) Il/elle se montre respectueux(se) et ingénieux(se) quand il/elle partage les œuvres des enfants avec les autres. Il/elle utilise un jugement esthétique sûr dans le local. | |
| 7) Il/elle partage ou enregistre (par photos, dessins) des projets de construction ou des œuvres périssables. | |
| 8) Il/elle encourage les enfants à se rappeler de ces expériences, à les décrire et à les partager avec les autres. | |
| 9) Il/elle évite d'utiliser des pages de livres de coloriage, des pages de cahiers d'exercices, des photocopies d'images et d'autres matériaux stéréotypés. | |

Le curriculum et le milieu d'apprentissage

Un bon programme captive tant l'intérêt des enfants dans l'activité naturelle que les problèmes de discipline seront au minimum. Lors de la planification des activités intéressantes, l'éducateur/éducatrice de la petite enfance fournit des matériaux avec lesquels les enfants peuvent interagir et grâce auxquels leur connaissance du monde s'agrandit; cet apprentissage du monde ne se développe pas au moyen de méthodes dirigées par l'enseignant(e).

Les systèmes symboliques culturels importants, l'alphabet et les chiffres sont présentés au cours des activités qui permettent de jouer et d'explorer. Elles appuient la curiosité et la résolution des problèmes. Les matériaux intéressants amènent les enfants à raisonner. On organise les blocs de façon à offrir un accès informel aux concepts mathématiques et scientifiques. De même, en initiant les enfants aux grandes technologies de la société telles que la charpenterie, la photographie, les ordinateurs, la fabrication des livres et des journaux ainsi que la cuisine, on leur offre la possibilité d'expérimenter avec les mathématiques et les sciences de façon informelle.

Les créations des enfants, faites à partir de livres d'images, de la lecture, des matériaux d'écriture et de dessin, des tableaux de feutres, des marionnettes, de la narration et de la poésie, appuient le développement intellectuel.

Les expériences musicales, les possibilités de développer la motricité globale et les activités visant à développer la motricité fine et la coordination oculo-manuelle sont toutes aussi importantes au développement global de l'enfant.

- Fournit des matériaux qui encouragent les enfants à les examiner.
- Encourage la curiosité.
- Soutient la résolution des problèmes.
- Encourage les enfants à stimuler leur musculature et à développer leur corps et leur perception spatiale.

| Critères : le curriculum et le milieu d'apprentissage | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|--|--|
| 1) Il/elle organise une quantité d'activités et échange régulièrement les matériaux et jouets pour que tous les enfants puissent découvrir des choses stimulantes à faire, évitant ainsi l'ennui ou les frustrations inutiles. | |
| 2) L'enseignant(e) développe des activités à partir de ses propres observations des intérêts, questions, idées et besoins des enfants. | |

| Critères : le curriculum et le milieu d'apprentissage (suite) | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|--|--|
| 3) Il/elle aide les enfants à planifier et à se rappeler de ce qu'ils ont fait afin qu'ils réfléchissent à ce qu'ils ont accompli et à ce qu'ils feront. | |
| 4) En ce qui a trait à l'écriture, l'éducateur/éducatrice offre : a) des occasions de dicter et observer des mots alors qu'ils sont transcrits en imprimé et à illustrer des histoires qui seront conservées sur une étagère avec d'autres livres; b) des occasions d'apprendre à propos des diverses formes d'écriture et de voir l'imprimé employé fonctionnellement (p. ex., des listes, des signes, des messages, etc.); c) des occasions d'« écrire » en utilisant des symboles, des mots et des gribouillis; d) des tableaux sur la langue utilisés pour démontrer, enregistrer des idées et orienter l'écriture; e) il/elle encourage les enfants à prendre des risques en écriture et il/elle leur montre des façons d'expérimenter avec l'écriture (p. ex., un coin dédié à l'écriture, des outils d'aide à la rédaction répartis à plusieurs endroits dans la pièce, une planchette à pince, etc.). | |
| 5) La narration et le développement des capacités d'écoute a) L'enseignant(e) utilise la lecture pour démontrer et mettre l'accent sur le début, le milieu et la fin. Il/elle relit les histoires avec les enfants, utilise les illustrations comme indices et attire l'attention sur l'imprimé. b) Il y a une panoplie d'occasions d'écouter et de méthodes pour le faire (p. ex., histoires enregistrées, face à face, en groupe, en se « lisant » l'un l'autre). c) Il/elle encourage les enfants à prédire ce qui arrivera, à réciter avec lui/elle les phrases répétitives et à reconnaître les rimes et l'allitération. d) Il/elle fournit des pièces en feutre ou autres accessoires pour les histoires bien connues afin que les enfants puissent reconstituer ces histoires ou les raconter aux autres. | |



| Critères : le curriculum et le milieu d'apprentissage (suite) | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|--|--|
| <p>6) La lecture</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Il/elle fait remarquer qu'écrire diffère de dessiner en ce que les mots et les lettres transmettent un message. b) Il/elle fait découvrir de nouveaux mots grâce à une adéquate littérature pour enfants. c) Il/elle présente le concept de recherche (p. ex., en tirant de l'information utile des ouvrages instructifs). d) Il/elle raconte souvent les histoires préférées des enfants et leur donne l'occasion de raconter l'histoire à leur tour. e) Il/elle sait décrire les stades de développement des enfants en ce qui a trait à l'alphabétisation. | |
| <p>7) Il/elle présente aux enfants, en toute simplicité, des concepts mathématiques, à l'oral et/ou grâce aux matériaux. Ces méthodes comprennent notamment les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) identifier les similitudes et les différences; b) comparer; c) assembler et trier; d) découvrir et manipuler la disposition des objets dans l'espace; e) expériences en mesurage; f) compter; g) remarquer la correspondance biunivoque; h) une bonne connaissance des chiffres écrits; i) encourager les enfants à considérer toutes les méthodes mentionnées ci-dessus. | |
| <p>8) L'éducateur/éducatrice emploie des activités et une langue quotidienne qui encouragent l'apprentissage des mathématiques et des chiffres (p. ex., mettre la table, compter le nombre d'enfants présents, utiliser des minuteriers, jouer avec des blocs).</p> | |
| <p>9) Il/elle fournit des activités qui nécessitent l'enregistrement de concepts mathématiques (p. ex., créer des tableaux et des graphes, en faire l'enregistrement mais ne pas compléter des fiches d'exercices).</p> | |



| Critères : le curriculum et le milieu d'apprentissage (suite) | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|---|--|
| <p>10) Il/elle présente aux enfants, de façon informelle, des concepts scientifiques. Ces méthodes comprennent notamment les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) examiner et jouer avec des objets tels que : <ul style="list-style-type: none"> o des collections d'objets naturels, o des jeux (p. ex., des cartes sur la nature à assortir et classer, loto), o des livres, o une variété d'animaux vraisemblables; b) découvrir comment les choses fonctionnent, réagissent et changent les choses; c) donner régulièrement des occasions de cuisiner et de faire la cuisson au four. | |
| <p>11) Il/elle sensibilise les enfants à la nature et au respect de la nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) en observant les changements naturels; b) en s'occupant des plantes et des animaux. | |
| <p>12) La vie de tous les jours sert de base à l'apprentissage de la nature (p. ex., la météo, regarder les oiseaux, les actions du vent, les pommes qui changent de couleur au contact de l'air, etc.).</p> | |
| <p>13) Il/elle démontre aux enfants comment et les encourage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) utiliser divers outils pour agrandir la portée des observations; b) formuler des hypothèses; c) poser des questions; d) formuler des observations et les enregistrer au moyen de mots, d'images, de tableaux et de graphes; e) décrire, comparer, assortir, classer et mettre en ordre des matériaux; f) développer des explications et des idées provisoires; g) partager et discuter les idées et écouter d'autres perspectives nouvelles. | |



| Critères : le curriculum et le milieu d'apprentissage (suite) | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|---|--|
| <p>15) Il/elle organise des sorties, des visites et de nouvelles expériences intéressantes (p. ex. la charpenterie) pour les enfants. Il/elle donne aux enfants l'occasion de réfléchir à et de faire part de ces expériences (p. ex., en créant un espace de jeu offrant des activités d'écriture et d'emballage après avoir visité le bureau de poste, ou le dessin et l'écriture sont utilisés pour décrire leurs expériences).</p> | |
| <p>16) S'il y a lieu, il/elle démontre l'utilisation appropriée des technologies.</p> | |
| <p>17) Il/elle fournit une variété de matériaux manipulables et perceptibles pour que les enfants les examinent, matériaux qui encouragent les coordinations motrice fine et oculo-manuelle. En voici quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) des petits jouets de construction comme divers types de blocs emboîtables; b) une variété de matériaux d'arts; c) des matériaux manipulables tels que le jeu de perles, le tissage et les panneaux perforés; d) une variété de puzzles dont les casse-têtes, les puzzles à petites poignées, les trieurs de formes. | |
| <p>18) Il/elle fournit aux enfants une variété de matériaux axés sur le développement de la motricité globale, les encourageant à expérimenter avec leur motricité grossière. En voici quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) des matériaux comme des balles, des bâtons, des gros blocs, etc.; b) des occasions (escalader, sauter, etc.); c) les expériences devraient avoir lieu à l'intérieur et à l'extérieur; d) les enfants ont la possibilité de développer la force dans le haut et le bas du corps; e) Les enfants ont l'occasion de développer leur perception spatiale. | |



L'ingéniosité

L'ingéniosité désigne la qualité de considérer des utilisations inhabituelles des matériaux disponibles ou de démontrer de la souplesse dans la conception de nouvelles utilités à des vieux matériaux. C'est une propension à inventer en utilisant des matériaux à portée de main, ce qui comble les besoins de l'éducateur/éducatrice de la petite enfance.

- Est souple en rapport à la conception de nouvelles utilités à des vieux matériaux.
- Recueille des idées, des matériaux et des ressources.

Les indices de l'ingéniosité sont les suivants : il/elle utilise des matériaux trouvés ou offerts gratuitement par les membres de la communauté; il/elle invite les parents et d'autres personnes qui possèdent des compétences ou des matériaux intéressants à venir les partager avec les enfants. Cela peut comprendre la collecte de ressources telles que des chansons, des idées pour les activités artistiques ou en petits groupes, des livres, des marionnettes, des accessoires de jeu, des trousse de jeu, des fichiers d'images, des trousse de travail, des matériaux thématiques, des matériaux en provenance du web ou basés sur les centres d'intérêts, et ainsi de suite.

| Critères : l'ingéniosité | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|--|---|
| 1) Il/elle utilise des matériaux gratuits ou trouvés pour créer d'autres matériaux et des activités pour les enfants. | |
| 2) Il/elle se sert d'individus et de lieux de la communauté pour enrichir le programme. | |
| 3) Il/elle encourage les parents à partager leurs intérêts, leurs compétences et leurs antécédents culturels afin de permettre un rapprochement entre la maison et le centre de la petite enfance. | |
| 4) Il/elle recueille continuellement des matériaux qui enrichiront le programme. | |
| 5) Il/elle collectionne des chansons d'enfants, des jeux de doigts, des poèmes, des livres et du matériel d'apprentissage. | |

| Critères : l'ingéniosité (suite) | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|--|--|
| 6) Il/elle sait où trouver les ressources nécessaires ainsi qu'à en concevoir de nouvelles utilisations. | |
| 7) Il/elle adapte les ressources anciennes à de nouvelles situations (p. ex. changer les paroles des chansons pour s'adapter aux nouveaux intérêts). | |
| 8) Il/elle est capable d'implémenter des activités qui contribuent à accroître la visibilité du programme dans la communauté. | |
| 9) Il/elle a la capacité d'inclure des événements locaux et mondiaux dans le programme au fur et à mesure que les enfants s'y intéressent. | |

Documenter le programme

En tenant un dossier sur le programme en général ainsi qu'en faisant le suivi particulier du progrès des enfants, l'éducateur/éducatrice de la petite enfance peut démontrer que ce qui s'est produit au cours de certaines parties du programme se trouve sous sa responsabilité.

L'éducateur/éducatrice de la petite enfance démontrera qu'il y a des progrès en tenant de tels dossiers. Ces documents ne comprennent pas les formulaires conservés pour l'établissement comme les fiches de présences, les notes médicales et tous les nombreux formulaires qui enregistrent les procédures les plus basiques. Cela comprend la conservation de tous les documents utilisés pour planifier le programme dans l'environnement.

- Exprime les objectifs liés au développement de l'enfant.
- Documente l'évolution des besoins liés au développement et aux intérêts des enfants.
- Évalue et réfléchit.
- Exprime ses propres objectifs.

L'éducateur/éducatrice de la petite enfance peut faire appel à une panoplie de méthodes pour l'accomplir, dont quelques dossiers sur la planification, les résultats et l'activité. La documentation peut être complétée à l'aide de tableaux muraux, photos, diapositives ou autres représentations visuelles.

| Critères : documenter le programme | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|--|--|
| 1) Il/elle exprime les objectifs liés au développement de l'enfant et les met en évidence. | |
| 2) Il/elle documente l'évolution des intérêts, des besoins et le développement des enfants au fil du temps au moyen d'observations, de dossiers quelconques, de rapports anecdotiques et des échantillons du travail des enfants. | |
| 3) Il/elle se réfère à une documentation complète sur les enfants lors des conférences sérieuses avec les collègues, les parents et les professionnels concernés (p. ex., un dossier individuel, des panneaux de documents pédagogiques et des histoires d'apprentissage). | |
| 4) Il/elle évalue et réfléchit sur le contenu et la structure du programme et les revoit périodiquement afin d'évaluer leur efficacité. | |



| Critères : documenter le programme (suite) | Commentaires, donnez des exemples. (Veuillez écrire vos réflexions.) |
|--|--|
| 5) Il/elle exprime ses propres objectifs en tant qu'éducateur/éducatrice de la petite enfance pour ce qui est de l'élaboration du programme; il/elle planifie et met en œuvre les moyens pour atteindre ces objectifs. | |